



**Procès-verbal de l'Assemblée générale
du 4 juin 2021**

L'assemblée Générale statutaire 2020 de l'ADSEA 04 a eu lieu le

vendredi 4 juin 2021 à 9h30

au siège de l'association, avenue Demontzey à Digne-les-Bains.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 15 juin 2020
2. Rapport moral 2020
3. Rapport d'activités 2020
4. Rapport financier 2020
5. Rapports du Commissaire aux comptes : comptes annuels 2020 et rapport spécial sur les conventions réglementées
6. Approbation des comptes 2020
7. Affectation des résultats 2020
8. Renouvellement du conseil d'administration
9. Questions diverses

Administrateurs présents

TOUQUET Roselyne	Présidente
TREFFS Claude	Vice-Président
CRESPY André	Trésorier
JAUBERT Jacques	Trésorier adjoint en visio-conférence
LEON Anne-Marie	Secrétaire
BONNET Martine	secrétaire adjointe
TERMONIA Jean-François	conseiller technique
VILES Olivier	Administrateur
AYMES Bernard	administrateur, en visio conférence

LOMBARD Marie-Claude	administratrice en visio-conférence
TATTEGRAIN Alain	administrateur, pouvoir à M. Treffs
AYMES Bernard	administrateur en visio-conférence
RIVIERE-BONNEFOY Cécile	administratrice, en visio-conférence
ROUVIER Joel	Conseiller technique, pouvoir à M. Treffs

Autres présences

SCANO Damien	Directeur général	ADSEA 04
HAFFIANE Sandrine	Chef de service administratif	ADSEA 04
FORTIN Pascal	Chef service SEMO Nord	ADSEA 04
LOZAC'H jean Baptiste	Chef service SEMO Sud	ADSEA 04
BOUYALA François	Chef service prévention spécialisée, FAJ, médiation socio-éducative	ADSEA 04
HERMAN Bernadette	Chef de service trait union	ADSEA 04
VIDALENC Lorraine	Déléguée du personnel et syndical	ADSEA 04, en visio conférence
CERAULO Alain	Commissaire aux comptes	Ansemble

Membres de droits présents

MAGNAN Josiane	Conseillère Chargée de mission à la première présidence	Cours d'appel d'Aix en Provence
SANCHEZ Pierre	Monsieur l'Adjoint délégué éducation, jeunesse et formation professionnelle	Mairie de Digne les Bains en visio conférence
MOULIN Laetitia	Madame la Directrice des Solidarités	ASE, en visio conférence
ETIENNE Anne-Sophie	Madame la Directrice adjointe des Solidarités	ASE en visio conférence

Administrateurs excusés ou absents

Cécile VERNAY-BONINO	administratrice
----------------------	-----------------

Membres de droits excusés ou absents

BELVALETTE Benoît	Monsieur le Directeur territorial	DTPJJ	
DEMARET Violène	Madame le Préfet	Préfecture	
DERAY Mireille	Madame la Directrice	DDCSPP	
GALTIER Camille	Monsieur le Maire	Hôtel de Ville	
GODARD DEVAUJANY Isabelle	Madame la directrice	Centre des finances publiques	
FRANCOZ Julie	Madame la Juge des enfants	Tribunal de grande instance	excusée
GRANET-BRUNELLO Patricia	Madame le Maire	Hôtel de ville	
HUBERT Anne	Madame la Déléguée Territoriale	ARS	
MASSETTE René	Monsieur le Président	Hôtel du Département	Représenté par Laeticia MOULIN
MUSELIER Renaud	Monsieur le Président	Conseil Régional	
PICOZZI Alain	Monsieur le Président	CAF	excusé
RISTERUCCI Jean-Paul	Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance	Tribunal de Grande instance de Digne les Bains	
RODDIER Isabelle	Madame l'Adjointe déléguée à l'éducation et la petite enfance	Mairie de Manosque	
SALIGNON Marie-Claude	Madame la Présidente	MSA Alpes-Vaucluse	
Maxime GOMICHO	Substitut du procureur	Tribunal judiciaire de Digne-les-Bains	
OLIVARES Franck		STEMO Digne	

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

1. Approbation du procès-verbal du 15 juin 2020

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral 2020

La Présidente introduit l'assemblée générale par le rappel du souvenir de Madame Madeleine de FREMONT, décédée en décembre 2020. La Présidente remercie toutes les personnes présentes et fait lecture de son rapport moral.

L'activité des services sera présentée à travers des faits marquants de l'année 2020.

3. Rapport d'activité

3-1- La siége

Le directeur général présente l'activité du siège. Il regroupe les fonctions supports des services :

- ↳ Une équipe de 98 ? personnes pour accompagner les activités des services
- ↳ Des missions variées
- ↳ Année dense pour le siège. Mobilisation importante en « présentiel » de toutes les fonctions du siège : secrétaire, cadre, comptable.
- ↳ Gestion : 4 millions d'euros
- ↳ Ressources humaines : 83 salariés en 2020
- ↳ Portage de projets (immobiliers, appels à projet)
- ↳ Communication et vie associative
- ↳ Actions fédérales



21 hommes (25.3%)



11 cadres (13.25%)



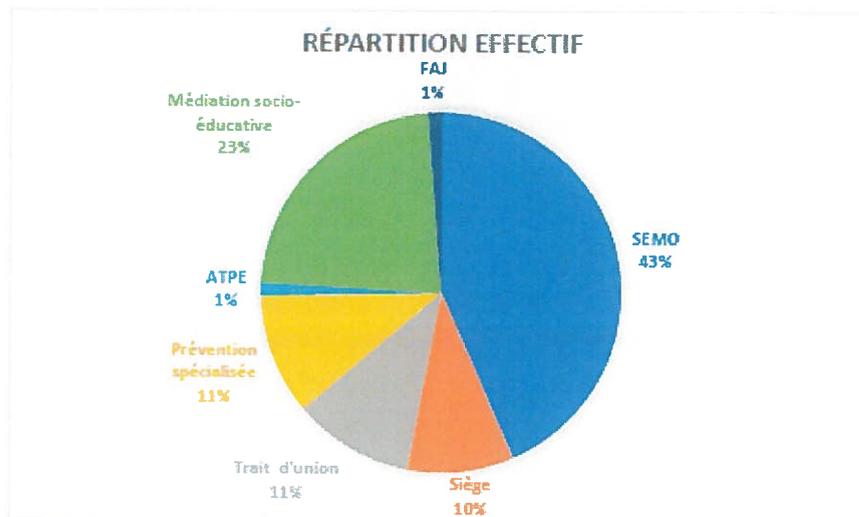
62 femmes (74.7%)



72 non cadres (86.75%)



- 61 contrats à durée indéterminée (73,5%)
- 22 contrats à durée déterminée (26,5%) dont 12 apprentis
- 2 salariés ayant fait valoir leur reconnaissance de qualité de travailleur handicapé
- 6 ans d'ancienneté moyenne au sein de l'ADSEA 04



Le directeur général remercie les salariés de l'ADSEA 04 pour leur implication alors que les salariés de la protection de l'enfance ont été les oubliés de la période COVID : pas de valorisation, pas d'aides de garde d'enfant au début de la crise, masques reçus le 18 mai 2021...

Les comptes de résultats 2020 sont présentés par Sandrine Haffiane, chef de service gestion-paie :

	2019	2020
Charges	536 722	597 864
Produits	514 248	584 592
Résultat	- 22 474	- 13 273

Résultat comptable – 13 273€

+ 6 832 € de reprise de résultat 2018 (15 022,54 € dont 6 832 € et le reste 8 190,54 € en Réserves de compensation) soit un déficit de gestion de 6 441 €

Charges :

En augmentation :

- ↪ Groupe 1 : Fournitures COVID : + 12 500 €
- ↪ Groupe 2 : Stage perf : 3 100 € + CET congés non pris crise Covid

↳ équipement du standard de Manosque : + 7 300 €

Produits

Dotation immobilisation ordinateur COVID : + 3 500 €

En diminution :

- ↳ Groupe 1 : Frais de déplacements/repas – 2 000 € + machine timbre – 2 000 €
- ↳ Groupe 3 : Impôts fonciers – 4 800 € (montant sur provisionné car montant réel reçu tardivement après plusieurs réclamations)

Le Directeur général précise que le siège est déficitaire depuis 2 ans du fait de dépenses imprévues : en 2019 il a fallu verser une indemnité de licenciement et en 2020, acheter des fournitures contre la COVID. Il souhaite que 2021 se déroule sous d'autres hospices.

3-2- activité du service SEMO

Pascal FORTIN et Jean Baptiste LOZAC'H présentent l'activité du SEMO.

- ↳ En 2020, le SEMO a accompagné 962 mineurs et jeunes majeurs, soit 596 familles dans 93 villes du département des Alpes de Haute Provence.
- ↳ Un projet de service est en cours d'écriture
- ↳ 55,7 % du mouvement global se fait dans le cadre judiciaire et 43,3 % en AED (administratif).
- ↳ 1 872 écrits ont été produits, 766 écrits pour 425 mesures AED et 1 106 écrits pour 537 mesures AEMO
- ↳ 59,8 % des mesures AEMO et 60 % des mesures AED ont pour issue une évolution positive.
- ↳ 6,7 % des mesures AEMO ont pour issue un placement et 6,2 % en SASSÉD.

La rédaction du projet de service a été compliquée car la méthodologie de participation de réunions sur laquelle était basée sa réalisation n'a pas pu être mise en œuvre du fait de la pandémie. Le projet de service a abouti mais la démarche non accomplie produit une frustration. Le projet de service sera validé par le conseil d'administration le 4/06/2021.

Le Directeur général souligne le maintien des interventions à domicile du service SEMO pendant la période de confinement et de déconfinement du COVID.

Compte de résultats 2020

	2019	2020
Charges	1 932 004	1 944 280
Produits	2 040 806	1 968 977
Résultat	+ 108 802	+ 24 697

Résultat comptable + 24 697 €

+ 68 733 € de reprise de résultat 2018 (102 884,46 € dont 68 733 € et le reste 31 151,46 € en report à nouveau en attente de projets futurs) soit un excédent de gestion de 93 430 €.

Charges :

En augmentation :

- ↳ Ménage COVID : + 5 400 €
- ↳ Hébergement CEGI : + 6 400 €

En diminution :

- ↳ Groupe 1 : Edf - 3 200 € - Carburant : - 5 200 € - Prestation loisirs repas sorties : - 8 000 €
- ↳ Groupe 2 : - 105 771 € (non remplacement et Poste vacant Pédopsychiatre)

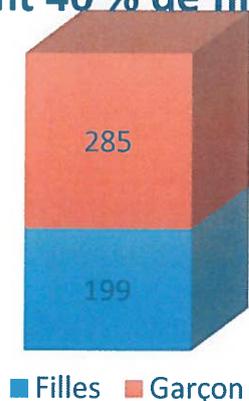
Produits :

- ↳ 10 577 journées en moins - 95 748 € par rapport au budget prévisionnel
- ↳ 58 490 € - Reprise de provision sur litige salarié (39 000 € au bilan)

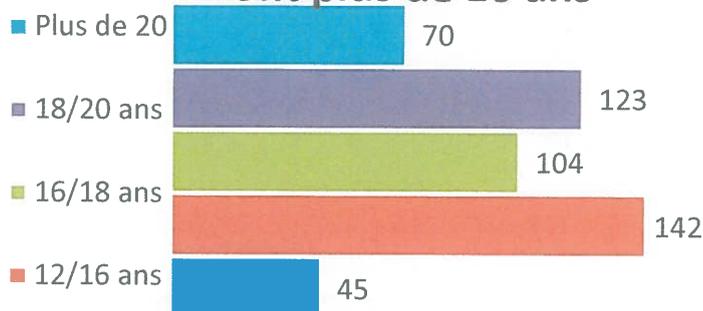
Le directeur général insiste sur la baisse d'activité en 2020 pendant cette période COVID et s'étonne de ce phénomène alors que ce service est plutôt en suractivité en période normale. Dans d'autres départements l'activité a été excédentaire en 2020. Le service travaille à expliquer cette baisse et recherche des solutions pour anticiper ces variations importantes d'activité.

Le service est excédentaire du fait principalement de la réintégration d'une provision pour risque social suite à une décision de justice favorable à l'association. Aux vues de l'activité en 2020 et sans la réintégration de la provision pour risque, le service aurait été déficitaire.

Près de 500 jeunes en contact dont 40 % de filles



60 % des jeunes en contact ont plus de 16 ans



185 nouveaux jeunes contacts en 2020

254 jeunes ont bénéficié d'une Aide Educative Ponctuelle
81 jeunes ont formalisé un Projet Educatif Individualisé
1 séjour et 8 sorties

Le comité de pilotage départemental de la prévention spécialisée a produit une nouvelle dynamique sur Digne-les-Bains et Manosque. Il a permis de partager les constats et de co-construire les actions avec les partenaires qui souhaitent la poursuite de ses actions.

Les rapports des 2 antennes de prévention sont accessibles en version papier et numérique. Ils rendent lisible l'impact de cette action sur chacun des territoires.

Comptes de résultats 2020

	2019	2020
Charges	444 880	441 277
Produits	444 010	441 840
Résultat	- 870	+ 563

Résultat comptable + 563 €

+ 17 681 € de reprise de résultat 2018 (23 169,27 € dont 17 681 € et le reste 5 488,27 € en Réserves de compensation) soit un excédent de gestion de 18 244 €

Charges :

En augmentation :

- ↳ Ménage COVID : + 1 000 €
- ↳ Fonds dédiés : 3 871 € chantier collège Borrely

En diminution

- ↳ Groupe 1 : Carburant - Presta loisirs repas sorties : - 5 265 €
- ↳ Groupe 2 : en gain car départ d'un salarié à coefficient+ important

Produits :

10 200 PDN

3-4- activité du service de médiation socio-éducative

Le service est constitué :

- ↳ 2 coordonnateurs
- ↳ 4 médiateurs mobiles
- ↳ 12 apprentis diplômés
- ↳ 12 apprentis recrutés
- ↳ 9 maitres d'apprentissage
- ↳ 14 lycées
- ↳ 6 communes
- ↳ 2 départements

A travers la présence sociale/création de lien, les interventions, les accompagnements, les projets, les partenariats, ce service a su s'adapter et s'acclimater à la période COVID. Les

salariés ont été mis à disposition auprès d'autres services et sont également intervenus sur les réseaux sociaux. Les coordonnateurs ont maintenu le lien avec les partenaires.

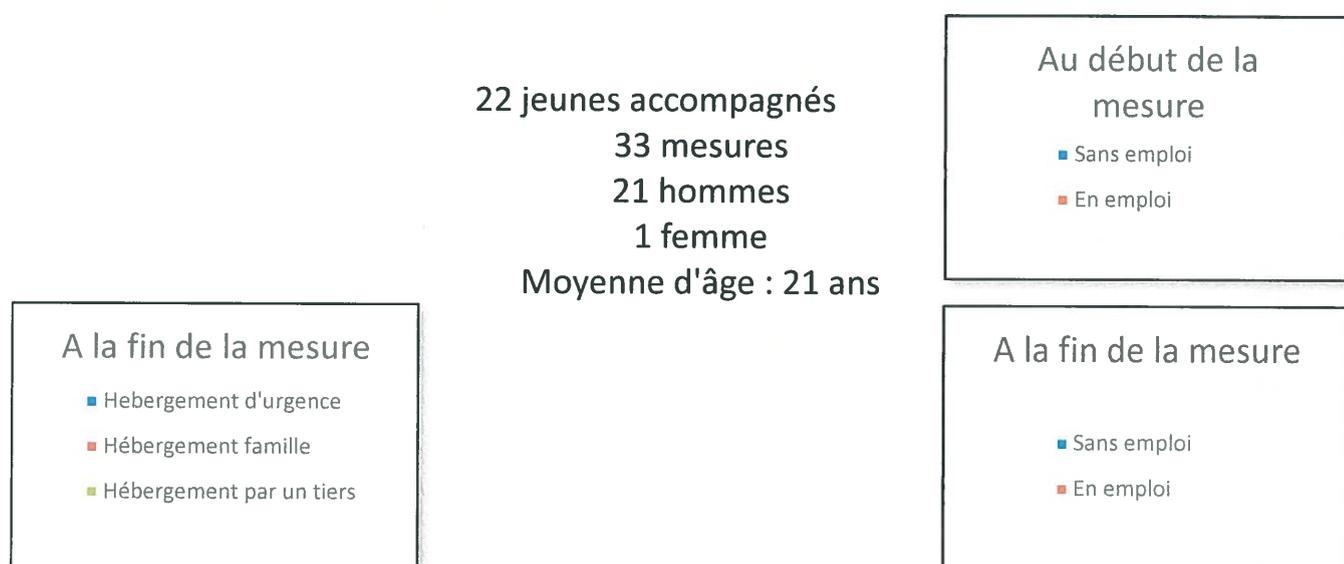
En 2020, des actions avec le CSAPA, la mission locale (MILO) ont aussi vu le jour.

Nous avons reçu des retours positifs de la part des lycées.

Ce dispositif s'est développé en 2020 par la création d'équipes mobiles de médiateurs et se pérennise en 2021.

En 2020, 12 apprentis ont pris la relève de la cohorte précédente.

Ce service a été le plus impacté budgétairement par la pandémie : suspension du marché par la Région alors que les salariés étaient engagés dans l'association et envers certains lycéens.



Compte de résultats 2020

	2019	2020
Charges	487 350	530 602
Produits	540 238	531 061
Résultat	+ 52 889	+ 459

Charges :

En augmentation : provision pour risques : 55 358,12 €

Au 31/12/2020 : EXCEDENT CUMLE MARCHE + 85 246,24 €

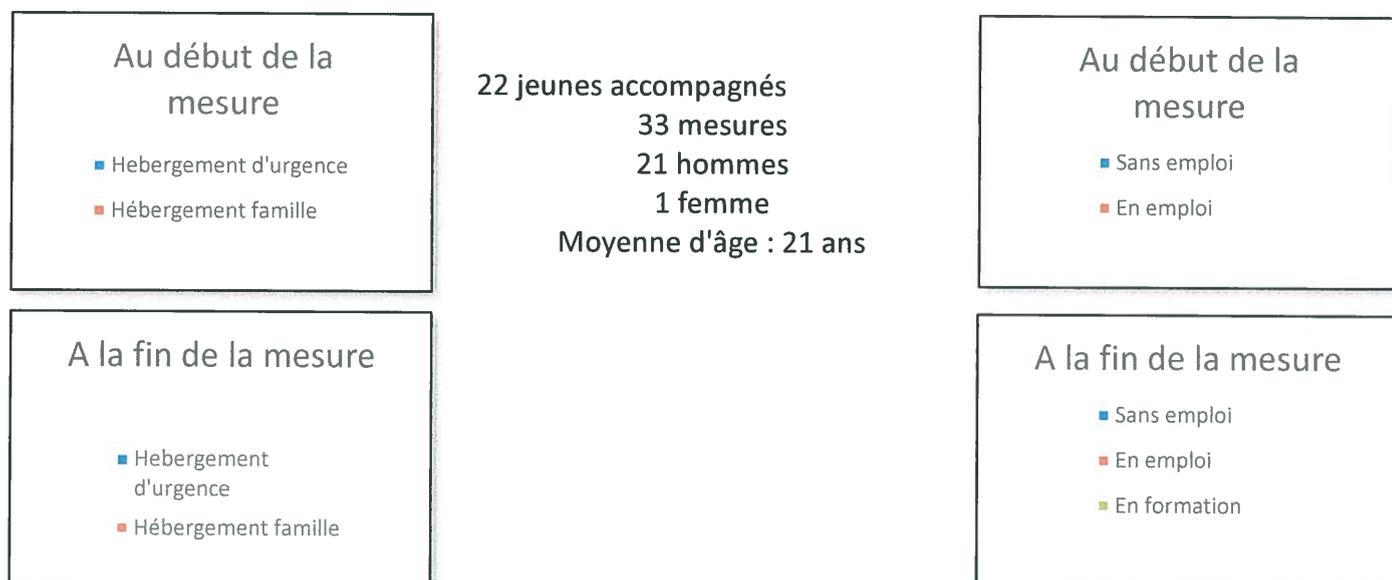
L'ADSEA 04 est en désaccord avec la région sur le traitement budgétaire lié à la suspension du marché en mars, avril et mai 2020. L'association a fait une provision pour risque maximale afin de prévenir un refus de la Région de régler tout ou partie de la facture sur cette période, ce qui explique les résultats de 2020.

Le directeur général souhaite que la résolution de ce litige budgétaire soit en regard de la bonne évaluation du service par les partenaires.

François Bouyala précise que les équipes ont souhaité s'engager auprès des Maisons d'Enfants à Caractère Social lors de la fermeture des lycées. Cette spécificité a été valorisée auprès de la Région.

3-5- activité du service accompagnement social du FAJ

L'activité est présentée par François Bouyala.



Ce service est stable dans son activité.

Le département a sollicité l'ADSEA pour faire l'interface dans la distribution des aides financières.

Les jeunes adultes accompagnés rencontrent souvent des difficultés d'hébergement : la question de l'hébergement des jeunes doit être discutée sur les territoires. L'accompagnement social trouve ainsi ses limites. Pascal Fortin travaille avec l'union régionale de l'hébergement des jeunes pour tenter de créer une dynamique sur l'agglomération PAA.

Marie-Claude Lombard de la Mission locale informe de l'existence d'un comité local d'accès au logement des jeunes de 16 à 30 ans sur des logements autonomes sur le 04. Il

est porté par Logia et la mission locale. Pour l'instant, les interventions concernent les territoires de Manosque, Château Arnoux et Siteron. La zone de Digne n'a pas encore été retenue. La MILO souhaite développer le dispositif sur Digne.

Les comptes de résultats 2020

	2019	2020
Charges	34 399	46 661
Produits	42 260	48 771
Résultat	+ 7 862	+ 2 110

Charges :

En diminution

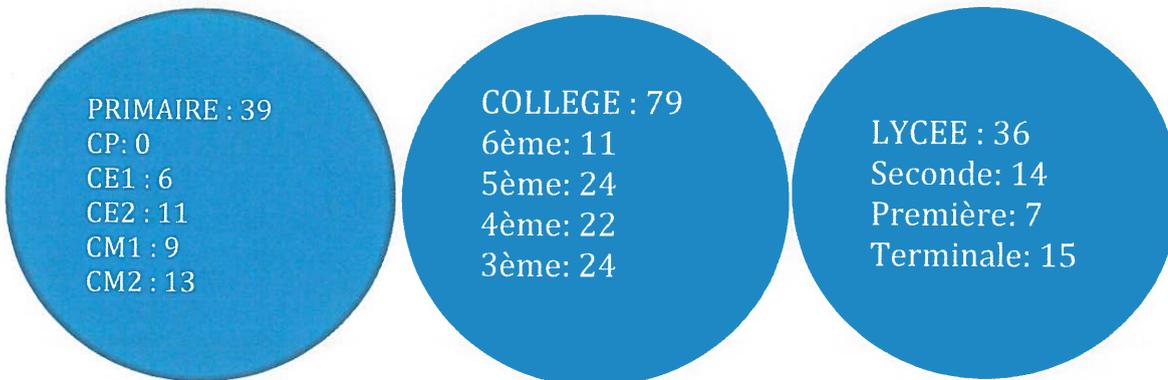
- ↳ Groupe 1 : carburant, repas : - 1500 €
- ↳ Groupe 2 maîtrisé

Le directeur général rappelle que cette mission est facultative et qu'elle est maintenue par le département.

3-6- activité du service ATPE

L'activité du service est présentée par Jean Baptiste LOZAC'H :

- ↳ L'action de l'ATPE s'inscrit depuis 1992, dans le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), qui met en place des dispositifs définis par la Charte Nationale de l'Accompagnement à la Scolarité
- ↳ Le CLAS intervient sur la prévention des difficultés des familles, en lien avec la scolarité, contribue au développement d'une politique éducative en faveur des enfants et participe à la valorisation des compétences parentales.
- ↳ En 2020, l'ATPE c'est 156 enfants accompagnés par 28 bénévoles (24 jeunes à domicile et 132 jeunes au service). Ce qui représente un total de 108 familles qui ont bénéficié du dispositif.
- ↳ En 2020 nous n'avons pas eu d'enfant en liste d'attente.



En 2020, les enfants du primaire sont moins nombreux que les autres années.

En 2020, le service a connu une baisse des bénévoles relativement faible vue le contexte sanitaire. Le directeur général salue l'investissement du service et surtout des bénévoles dans ce contexte difficile et à risque.

En cours, un projet porté avec le service de prévention de Manosque, l'éducation nationale et l'association Éclat de Lire sur le quartier de la Loubière.

Compte de résultat 2020

	2019	2020
Charges	43 061	56 085
	52 745*	20 899*
Produits	40 865	52 178
	52 745*	20 899*
Résultat	- 2 196	- 3 906

**Valorisation du bénévolat : 1 674 h (4275 heures en 2019) de bénévolat*

Ce service est toujours déficitaire car les subventions ne sont pas à la hauteur de nos charges, et en particulier sur le salaire de la monitrice éducatrice et ce malgré la valorisation du bénévolat de 20 899€ souligne la Présidente.

Charges : En augmentation :

- ↪ Groupe I : Achats de 20 tablettes pour 6 936 € financé à 100% par la préfecture du 04 – Politique de la ville
- ↪ Groupe 2 : différence rémunération salariée moniteur éducateur vs monitrice adjointe + 4 017 €
- ↪ Groupe : Ménage COVID + hébergement CEGI : +1 271 €

Produits :

- ↪ Baisse financeurs
- ↪ CD04 : 6 230 € vs 6 750 € demandé
- ↪ Mairie de Manosque 3 200 €
- ↪ Politique de la Ville : 12 500 € vs 13 000 €

Le commissaire aux comptes doit partir, l'ordre du jour est donc modifié en conséquence.

5. Rapports du Commissaire aux comptes : comptes annuels 2020 et rapport spécial sur les conventions réglementées

Monsieur Ceraulo commissaire aux comptes commente les comptes annuels 2020 et informe du changement de méthode afin de respecter la réglementation 2019.

Le commissaire aux comptes certifie sans réserve les comptes 2020.

Le commissaire aux comptes présente le rapport spécial sur les conventions réglementées.

Madame Lombard de la mission locale signale que la convention réglementée de partenariat entre l'ADSEA et la MILO doit être validée pour se conformer à la réglementation.

Le commissaire aux comptes quitte la réunion à 10h57. L'ordre du jour est repris avec la présentation de l'activité du service Trait d'union par Bernadette Herman, chef de service.

3-7- activité du service trait d'union

Le directeur général souligne l'engagement des administrateurs afin que ce service soit reconnu à sa juste valeur par les financeurs. Une convention financière est maintenant en place.

Après un très long travail partenarial entre le Bureau de l'ADSEA et la direction avec les financeurs du service Trait d'Union, fin décembre 2020, l'ADSEA a reçu un arrêté départemental de création du service "accompagnement à la parentalité" à titre expérimental, qui regroupe les actions de Trait d'Union (espace rencontre, médiation familiale et visite en présence d'un tiers) pour une durée de 36 mois à compter du 1er janvier 2021.

Cette création fut l'occasion de réétudier le fonctionnement du service dans sa globalité

au cours du premier trimestre 2021. Pour ce faire, la direction a sollicité l'appui d'un consultant extérieur afin de revisiter les fiches de postes, et travailler sur le projet de service 2021. L'équipe est associée à cette réflexion.

Espace rencontre

Visite en lieu neutre avec médiatisation possible :

Le nombre de mesures nouvelles (principalement judiciaires) reste quasi identique (malgré les deux mois d'interruption de l'activité) et confirme l'augmentation de celles-ci pour la deuxième année consécutive.

Une petite liste d'attente a été créé fin 2020.

Visite en Présence d'un Tiers :

L'activité des Visites en Présence d'un Tiers est en légère augmentation même si le nombre de créneaux reste à l'identique. Une liste d'attente a dû être créée.

Médiation familiale

Le nombre de mesures de médiation familiale et d'entretiens a sensiblement baissé en 2020. Cette diminution est principalement due au confinement entre mi-mars et mi-mai.

Les médiatrices familiales ont néanmoins effectué certains entretiens d'information à la médiation familiale par téléphone.

La Présidente demande le nombre de personnes sur liste d'attente. : en 2020 environ 13 familles. Le délai a été résorbé en 6 mois pour l'ensemble des familles. Le service essaye de répondre dans le mois à une demande de prise en charge.

Madame Magnan de la cour d'Aix en Provence s'inquiète de l'évaluation par la Justice des délais de prise en charge. Bernadette Herman précise que le service répond à un questionnaire de la cour d'appel tous les 3 mois.

Le directeur général informe l'assemblée du non déménagement des locaux, inscrit au budget 2020. Le changement de locaux est nécessaire pour améliorer les modalités et les capacités d'accueil, particulièrement à Digne.

Madame Magnan souhaite visiter les locaux du service.

	2019	2020
Charges	409 536	416 551
Produits	475 257	449 516
Résultat	+ 65 721	+ 32 965

Charges :

Clé de répartition est 65% ER - 35% MF

Les visites en présence d'un tiers (VPT) ne sont que du groupe II

↳ Groupe 1 : bien géré

En diminution

↳ Groupe 2 : non remplacement - 30 000 €

↳ Groupe 3 : non déménagement : - 12 000 €

Produits :

↳ Diminution du financement Conseil Départemental :

Espace Rencontre (ER) 100 600 € vs 122 000 € et Médiation Familiale (MF)
14 700 € vs 19 000 €

↳ Cour d'Appel : augmentation (crédits supplémentaires) ER : 25 956 €
vs 10 355 € et MF 9 000 € vs 6 383€

↳ Doublement de la prestation CAF depuis 2019 (en 2019 : 69 000 € prévu 139
000 € perçue) selon charges.

↳ Fonds dédiés projet prison 4 956 €.

3-8- association

Le directeur général salue l'engagement remarquable des administrateurs auprès des professionnels durant cette crise sanitaire et leur gestion rigoureuse et désintéressée.

Une activité associative dense et en augmentation : 11 bureaux, 7 conseils d'administration, 16 commissions (CEF, vie associative, immobilière, recrutement ...), 1 demi-journée de rentrée associative.

Compte de résultats 2020

	2020
Charges	8 470
Produits	19 476
Résultat	+ 11 006

Hors Compte de résultat : Fonds familles système pour 29 364,58 €

Produits :

- ↳ Livrets et placements sont arrivés à échéance (2 600 €)
- ↳ Tutorat (230€/mois/apprentis/12 mois maxi) 11 040 €
- ↳ Quote part subvention ancien MSE (5 775 €)
- ↳ Action « Les invisibles »

Charges :

- ↳ Frais de fonctionnement associatif : 3 133 €
- ↳ (anciens médiateurs et dotations immobilisations) sur ancienne MSE portée par l'asso 5 337 €

Autres actions

- ↳ Les Invisibles : 1 ETP : 28 429 €
- ↳ Jeunes sortis de l'ASE : 19 000 € dont 2 572 € sur 2020 et 16 420 € en fonds dédiés

Lorraine Vidalenc, déléguée syndicale remercie le directeur général, les chefs de service, ses collègues et la Présidente pour leur soutien.

La présidente lui souhaite un bon rétablissement.

L'assemblée générale prend acte du rapport d'activité 2020.

4. Rapport financier 2020

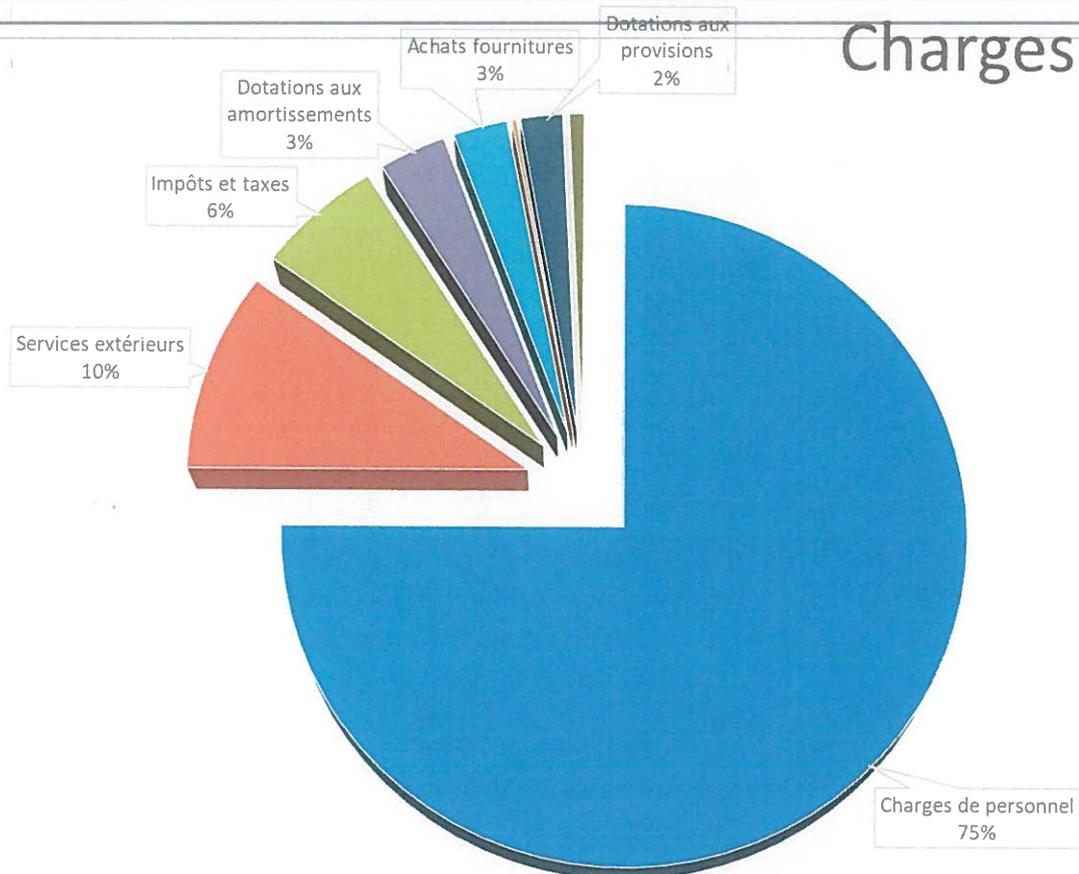
Lecture est faite du rapport de gestion de l'ensemble des services par André Crespy, Trésorier.

	SEMO	Jeunes ASE	Siege	Association			MSE	Prévention	Trait d'union	ATPE	Acc. FAJ	TOTAL
				MSE	Invisibles	Asso						
Produits	1 968 975,94	19 000,00	584 591,51	5 775,06	28 428,58	13 700,93	531 060,66	441 840,39	449 515,55	52 178,34	48 770,60	4 143 837,56
Charges	1 944 280,15	19 000,00	597 864,14	5 337,29	28 428,58	3 132,99	530 602,24	441 277,23	416 550,87	56 084,71	46 661,08	4 089 219,28
RESULTAT COMPTABLE	24 695,79		-13 272,63	437,77		10 567,94	458,42	563,16	32 964,68	-3 906,37	2 109,52	54 618,28
Reprise excédent	68 733,00		6 832,00					17 681,00				93 246,00
Reprise Provision rejetée	-4 530,00											-4 530,00
RESULTAT DE GESTION	88 898,79		-6 440,63	437,77		10 567,94	458,42	18 244,16	32 964,68	-3 906,37	2 109,52	143 334,28

Italique : résultats sous contrôle des tiers financeurs

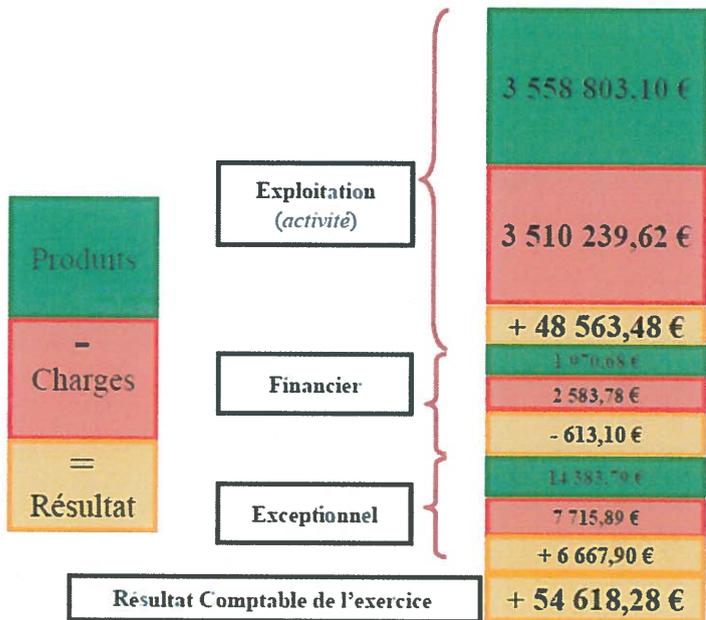
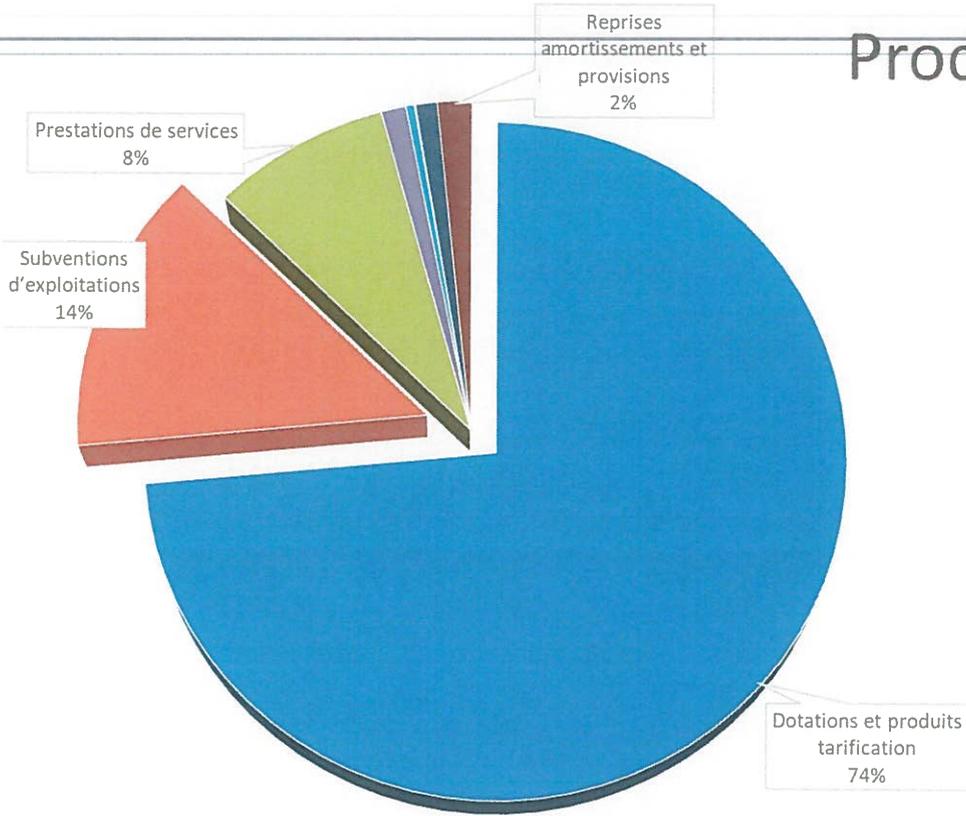
	2019	2020
Achats fournitures	81 271,72	93 466,92
Services extérieurs	340 127,56	345 951,56
Impôts et taxes	216 833,27	216 353,10
Charges de personnel	2 619 907,75	2 640 528,16
Dotations aux amortissements	113 202,77	115 870,47
Dotations aux provisions	9 395,00	72 814,12
Autres Charges	3 000,00	25 255,29
Intérêt et charges assimilées	2 738,74	2 583,78
Charges exceptionnelles	13 399,56	7 715,89
TOTAL DES CHARGES	3 399 876,37	3 520 539,29
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	212 395,96	54 618,28
TOTAL GENERAL	3 612 272,33	3 575 157,57

Charges



	2019	2020
Prestations de services	528 901,63	302 228,19
Divers	14 696,33	36 337,83
Dotations et produits tarification	2 464 633,60	2 626 690,68
Subventions d'exploitations	555 574,40	492 813,51
Reprises amortissements et provisions	0	58 490,00
Autres produits	34 590,41	42 242,89
Produits financiers	5 807,74	1 970,68
Produits exceptionnels	8 078,22	14 383,79
TOTAL GENERAL	3 612 272,33	3 575 157,57

Produits



Sandrine Haffiane précise qu'un écart de 4503€ dans le rapport de gestion a été identifié avec le tableau ci dessus.

André Crespy, Trésorier souligne le travail excellent du service comptabilité pour expliquer les variations des comptes. Le directeur général présente l'équipe de 4 comptables à haute technicité afin de garantir une gestion rigoureuse des budgets auprès des administrateurs et des autorités de contrôle et de tarification.

L'assemblée générale prend acte de la présentation du rapport financier 2020.

6- Approbation des comptes 2019

La présidente demande à l'assemblée d'approuver les comptes.

Vote : 0 abstention, 0 contre,

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes 2020.

7- Proposition d'affectation du résultat 2020

Propositions d'affectation sous réserve de l'approbation des autorités de contrôles et de tarifications.

	SEMO	Siege	Prévention	Trait d'Union	MSE	ATPE	FAJ	Association	Total
RESERVES A L'INVESTISSEMENT	88 898,79								88 898,79
RESERVES DE TRESORERIE			18 244,16				2 109,52		20 348,68
RESERVES DE COMPENSATION		- 6 440,63				- 3 906,37			- 10 347,00
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE									- 2 195,84
REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE				32 964,48	458,42			11 005,71	44 428,81

Les affectations sont adoptées à l'unanimité par l'assemblée générale.

8- Renouvellement du conseil d'administration

La présidente informe de la démission de :

- Madame Brigitte BEAUMYER, administratrice

L'assemblée générale approuve le renouvellement des mandats de :

- Madame Anne -Marie LEON, secrétaire
- Madame Marie-Claude LOMBARD, administratrice

- Monsieur Alain TATTEGRAIN, administrateur

- Monsieur Jean François TERMONIA, conseiller technique

- Madame Roselyne TOUQUET, Présidente

Le conseil d'administration est ainsi constitué :

MEMBRES DU BUREAU

Présidente	Roselyne TOUQUET Retraitée, Marcoux Française
Vice-Président	Monsieur Claude TREFFS Retraité, Digne-les-Bains Français
Trésorier	André CRESPIY Retraité, Volonne Français
Trésorier adjoint	Jacques JAUBERT Retraité, Manosque Française
Secrétaire	Anne-Marie LEON Retraitée, Digne-les-Bains Française
Secrétaire adjointe	Martine BONNET Retraitée, Digne-les-Bains Française
Conseiller Technique	Jean-François TERMONIA Retraité, Marcoux Français
Conseiller technique	Joël ROUVIER Retraité, La Robine-sur-Galabre Français
Conseiller technique	Olivier VILES Chargé de mission au Conseil Régional Sud Français

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bernard AYMES	Retraité, Digne les Bains Français
Marie-Claude LOMBARD	Directrice Mission locale, Château-Arnoux Française
Pascale MONIER-GARBET	Physicienne, Commissariat à l'Energie Atomique et aux Française
Cécile RIVIERE-BONNEFOY	Agent Pôle emploi, référente réglementaire, Digne-les-Bains Française
Alain TATTEGRAIN	Retraité, Manosque Français
Cecile VERNAY-BONINO	Orthophoniste Française

9- Questions diverses

Pas de question diverse

La séance est levée à 12h10.

Roselyne TOUQUET

Présidente



Anne-Marie LEON

Secrétaire

